Vol. VII, no 20, 2 mars 1981 Université du Québec à Montréal

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL ARCHIVES

l'uqam

Les «socio-économiques»

Au conseil d'administration, un autre son de cloche

- page 4

Mlle Denise Brunelle — Mlle Jacinthe Lalonde

De toutes les couleurs, de toutes les humeurs

— Ca fait vingt minutes que je cherche un bureau de prof.; on y arrive comment?

— Le service des admissions, s.v.p.?

— J'en ai plein le dos, je voudrais voir l'Ombudsman; où je peux le trouver?

— A quelle heure le concert ce soir?

— Pour une revision de notes, je m'adresse au module ou au département?

— Le quartier chinois, c'est loin d'ici?

Des demandes semblables, le Centre d'accueil et de renseignements du nouveau complexe (hall du Judith-Jasmin) en reçoit des centaines par semaine. Il faut s'asseoir là une demi-heure pour en entendre de toutes les couleurs et en voir de toutes les humeurs. «Parfois, les étudiants arrivent très agressifs, raconte Jacinthe Lalonde; ils se déchargent le coeur ici. Il s'agit dans la majorité des cas d'une annulation de cours ou d'un changement de local».

Selon Mlle Lalonde, la presque totalité des clients du Centre d'accueil est étudiante. Il y a peu de profs et d'employés de soutien. «Les personnes de l'extérieur cherchent généralement un commerce de la rue St-Denis ou situé dans le métro (Studio de photo Allard, «l'école de coiffure», etc.). Parfois, ils nous demandent l'heure d'une conférence, ou la localisation d'une des salles de spectacles.»

Deux employées permanentes assurent la bonne marche du centre d'accueil et de renseignements du Jasmin: Jacinthe Lalonde et Denise Brunelle. Elles sont là depuis plus de deux ans — elles étaient à l'information du pavillon Riverin auparavant. Pour les aider, à l'heure du midi et le soir entre 4h et 20h, l'Université a fait appel à deux étudiantes. On aurait tort de croire que ces quatre personnes ont le temps de se tourner les pouces. Outre le travail auprès de la clientèle, le Centre met à jour une banque de logements (à louer, à partager); il établit une liste des brochures les plus demandées par la clientèle et s'assure d'en avoir au kiosque (dépliants des modules, des départements, des règlements universitaires, de divers ministères); il s'occupe de la distribution des casiers; il dresse une liste de personnes prêtes à dactylographier des travaux d'étudiants et de professeurs; il se charge, selon ses moyens, du dossier «handicapés».

Trop de travail?

«Là n'est pas vraiment la question, soutient Jacinthe Lalonde. Ce qui nous pèse le plus, c'est l'absence de collaboration — ou presque — de la part des principales instances de la collectivité universitaire et des divers organismes sur le campus. Non seulement s'attendent-ils à ce que l'on fasse, à leur place, tout le travail d'information, mais ils rechignent quand on leur demande de nous envoyer des listes de renseignements à jour, de nous signaler les changements de locaux, les modifications de cours.

«Si tout le monde était conscient que le Centre d'accueil et de renseignements ne peut offrir à la clientèle que ce qu'on lui donne à offrir, les choses iraient beaucoup mieux, et plus vite.»

Mlle Lalonde fait ressortir deux exemples de non-collaboration: une des plus importantes familles du nouveau complexe ne répond à aucune demande d'information lors de la première semaine des cours, prétextant qu'elle s'occupe d'inscriptions tardives et de modification de cours. «Tous ces étudiants nous arrivent ici, c'est affolant. Et quoi dire de ces secrétariats qui affichent à leur porte quelque chose qui ressemble à ceci: nous ne sommes pas un centre d'information et d'accueil... à vos risques et périls!»

Que vivent les deux autres centres d'accueil de l'Université (pavillons Lafontaine et des Sciences?) Vraisemblablement la même situation, à quelques nuances près. Sauf peut-être que la clientèle est moins diversifiée et moins nombreuse.

Au Judith-Jasmin, le Centre d'accueil et de renseignements ouvre ses portes à 8h30 le matin et ne les referme qu'à 20h le soir.

H.S.

Colloque MBA

«Stratégie de croissance des années 80»

Deux années d'existence, deux colloques: les étudiants inscrits à la maîtrise en administration des affaires sont en voie d'instaurer une tradition. Après les avoir regroupés l'an dernier autour des problèmes relatifs aux PME, voilà qu'ils convoquent, ce jeudi 5 mars, près de 400 dirigeants d'entreprises à une réflexion sur la «Stratégie de croissance des années 80».

Pourquoi un colloque annuel? Pourquoi ce thème-ci? Marielle Tremblay, du comité d'organisation, fournit quelques réponses: «Le MBA de l'UQAM est jeune et peu connu; un colloque lui permet donc de faire connaître d'une part les caractéristiques de sa clientèle (36 ans d'âge moyen, 11 ans de travail en moyenne dans le domaine des affaires) et de son programme particulièrement orienté vers la stratégie c'est-à-dire vers une approche globale, cohérente, systémique des objectifs de l'entreprise. Nous avons choisi ce thème parce que nous croyons que, malgré le fait que nous vivons des années difficiles, une bonne stratégie peut relancer l'économie.»

Pour l'occasion, les étudiants ont retenu les services de trois professeurs du département: M. Yvan Allaire présentera le thème de la journée; M. Paul Dell'Aniello animera le débat d'après panel; M.

(la suite en page 3)

Mme Marielle Tremblay

Le SCCUQ établit sa demande salariale

Dans le but premier d'établir une plus grande équité entre les divers enseignants de l'institution, nous souligne le nouveau président du SCCUQ, M. Jocelyn Chamard, chargé de cours en histoire, l'assemblée générale du 12 février dernier a voté une demande salariale de 3 690$ par charge de cours pour l'année 80-81. Le salaire qu'elle entend exiger pour 81-82 n'a cependant pas été fixé.

«Notre syndicat, explique M. Chamard, n'a jamais admis le taux imposé par la sentence arbitrale: 2 050$ par charge de cours en 78-79 et 2 255$ en 79-80. Nous voulons cette fois que la rémunération tienne compte de l'ampleur de nos tâches (préparation, enseignement, correction, encadrement) et du fait que nous n'avons ni perspective de carrière, ni régime de retraite, etc. Notre demande inclut un taux de protection contre l'inflation. Nous comptons négocier, en sus, une compensation effective en cas d'annulation de charges de cours.»

Outre l'indexation, la précarité du lien d'emploi, le principe «à travail équivalent, salaire équivalent», le SCCUQ fonde ses revendications salariales sur l'allongement de la période d'embauche (qu'il voudrait voir passer de 15 à 18 semaines) et la capacité, pour ceux qui n'ont pas d'emploi continu à l'extérieur, de «vivre de leurs charges de cours.»

Au chapître des avantages sociaux, l'obtention d'un congé

(la suite en page 2)

M. Jocelyn Chamard, président du SCCUQ

La journée internationale des femmes: sous le thème de la créativité

C'est sous le thème de «la créativité des femmes à l'UQAM» que se dérouleront cette année, du 3 au 6 mars, diverses manifestations entourant la Journée internationale des femmes. Organisées principalement par les étudiantes du comité-femmes, ces activités visent à mettre en relief les créations de femmes — création pris dans son sens le plus large — et leur apport important dans la vie de l'Université.

Sylvie Bilodeau, Monique Lecours et Elise Lemaire ont participé à l'élaboration de ce programme dans un esprit de continuité, suite logique d'une réflexion amorcée l'an dernier sous le thème: «Le pouvoir des femmes à l'UQAM». Après s'être interrogées sur le contenue sexiste des cours et des savoirs universitaires, dénoncé la place faite aux femmes à l'Université, pris conscience des problèmes et inégalités auxquelles elles se butent, il est intéressant, à leur avis, de poursuivre la réflexion à un autre niveau; celui des réalisations concrètes des femmes.

Ambitieux projet qui sera réalisé avec les moyens du bord, i.e. limités. A souligner: l'appui technique des Services aux étudiants, la contribution de divers groupes de l'UQAM (SPUQ, SEUQAM, SCCUQ, Groupe interdisciplinaire pour l'enseignement et la recherche sur la condition des femmes...); et bien sûr, celle de bénévoles qui viennent offrir leurs services au comité-femmes (JM-223, pavillon Judith-Jasmin; au téléphone: 282-7042). Au programme:

- **le mardi 3 mars**: à midi, débat sur la psycho-mythologie des femmes animé par Ginette Paris, professeur en communication (J-2970); à 15h00, film réalisé et présenté par la comédienne Luce Guilbault, consacré aux expériences, sentiments et théories de quelques féministes américaines (AM-050);

(la suite en page 3)

L'équipe d'organisation.

Carnaval!

Le Carnaval organisé par les étudiants en sciences de la gestion débute aujourd'hui et se poursuivra jusqu'au 6 mars. Tous les étudiants de l'UQAM sont invités à y participer.

Le comité d'organisation proprement dit se compose de quatre étudiants en administration, MM Sylvain Brossard, Jacques Labreville, Pierre Landry et Jean-Luc Desjardins. Le centre d'information du comité est situé au pavillon Judith-Jasmin, niveau métro, salle 825. Au téléphone: 282-3282.

Les administrateurs ont la collaboration active du Comité des étudiants en sciences comptables, de l'Association des étudiants en sciences de la gestion, de la Société de marketing et de l'AIESEC. Ils tiennent à souligner, également, l'apport du service de l'animation socio-culturelle et du service de l'alimentation de l'UQAM, des animateurs de Radio-Clef et du Collège Lasalle; c'est avec ce dernier qu'ils réaliseront les défilés de mode des 4 et 5 mars.

Il va de soi, en quelque sorte, que tous les étudiants qui prêtent leur concours à l'organisation du Carnaval le font bénévolement. Il n'y a d'autres sources de financement que la vente des macarons et les revenus provenant des activités mêmes du Carnaval.

Le programme de ces activités est largement distribué dans l'Université; on y trouvera tous les détails concernant l'inscription aux concours et les frais d'admission. En voici les points saillants:

lundi, 2 mars: conférence de François Gourd, du Parti Rhinocéros, à 12h, au JM-100.

mardi, 3 mars: concours amateur à 12h, au JM-100. Au même endroit, à 20h, Soirée bavaroise: un prix spécial aux 240 premiers arrivés.

mercredi, 4 mars: à 12h, au JM-100, concours de mangeurs de saucisses. A 18h30, salle Marie-Gérin-Lajoie, défilé de mode «Noix de coco et fines dentelles». A 20h, Pizza-Jazz, soirée de musique de jazz, dégustation de pizza, au JM-100.

jeudi, 5 mars: défilé de mode «Noix de coco et fines dentelles», salle Marie-Gérin-Lajoie à 12h30 et à 20h. A 21h, au JM-100, représentation de la comédie musicale «Les folies des années folles.»

vendredi, 6 mars: à 12h, salle JM-100, conférence d'André Moreau, jovialiste.

De 12h à 13h30, joute de ballon-balai, Administration vs Comptabilité, à l'Aréna du Mont Saint-Antoine.

De 15h à 17h, joute de hockey, Professeurs vs Etudiants, à l'Aréna du Mont Saint-Antoine.

A 20h, salle JM-100, «Chapeau party» (chapeau obligatoire) et concours de prises, avec des prix de 50$ et 25$.

Les inscriptions à tous les concours se font au centre d'information du Carnaval, JM-825.

Le SCCUQ ... (suite de la page 1)

parental complet (maternité, paternité, avortement, adoption, congés spéciaux), de 20 semaines payées à 100%, tel que, précise le SCCUQ, revendiqué et obtenu par le Front commun du secteur public, constitue sa priorité. On se rappellera que la sentence arbitrale accordait un congé de maternité de 8 semaines, avec rémunération aux deux tiers du traitement si la salariée avait contracté une charge de cours à la session précédente.

Le projet du SCCUQ comprend également une demande d'indemnité de vacances de 8⅓% alors qu'elle est actuellement de 4%; une assurance-salaire en cas de maladie prolongée; un remplacement (et non des modalités de récupération telles qu'elles existent actuellement) en cas de congé de maladie; un système de perfectionnement.

Après avoir fait le point sur le déroulement de l'actuelle négociation, les membres ont dressé un plan de moyens d'action susceptibles de hâter le dépôt du projet patronal et de parvenir, dans les plus courts délais, à une convention négociée. Affichage, kiosques d'information, consolidation de la mobilisation, recherche d'appuis aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UQAM, perturbations administratives, grèves sporadiques de 24 heures. Le SCCUQ n'aurait recours à ce dernier moyen que si une nouvelle assemblée générale en votait le déclenchement. **D.N.**

Bref

Le Comité d'étude sur les perspectives de développement d'un axe agro-alimentaire à l'UQAM désire connaître toutes les personnes dont les études, les travaux et les activités d'enseignement et de recherche touchent ou ont touché à l'une ou l'autre des diverses facettes du domaine agro-alimentaire, et ce, dans tous les domaines du savoir.

Ces personnes sont invitées à communiquer avec monsieur Jean-Pierre Lemasson du Bureau de recherche institutionnelle à 282-3039.

lettres à l'uqam

SEUQAM répond à M. André Meilleur

Veuillez publier dans **l'uqam** les extraits suivants d'une lettre que nous avons fait parvenir à M. André Meilleur, agent de personnel, au service du personnel, suite à l'article paru dans votre livraison du 16 février dernier.

Nous voulons faire paraître cette lettre car nous voulons que l'ensemble de la communauté universitaire ait un autre point de vue des congés de maladie des employées-és de soutien et voit quel mépris leur manifeste l'employeur par l'entremise d'un agent de personnel.

* * *

M. André Meilleur,

Il va sans dire que l'article publié dans le journal «**l'uqam**» du 16 février dernier, où vous interprétez les congés de maladie que prennent les employées-és de soutien de l'UQAM, a provoqué de violentes réactions chez beaucoup d'employées-és, et pour cause.

Lorsque vous étalez les chiffres distinguant chacun des secteurs, il ne vous a pas effleuré l'esprit qu'en terme de journées de maladie par employées-és, les absences pourraient se lire comme suit:

3,015 jours de maladie pour 424 employées-és (bureau): 7.11

894 jours de maladie pour 133 employées-és (métiers-services): 6.72

780 jours de maladie pour 121 employées-és (techniques): 6.45

Réalisez-vous que l'écart réel entre les employées-és de bureau et métiers services n'est que de .39 journée de maladie, alors que l'écart entre les métiers-services et techniques n'est que de .28 journée de maladie. Faites le calcul et vous verrez.

Donc il nous apparaît qu'il n'y a pas lieu de tenter de diviser les syndiquées-és alors qu'il n'y a que d'infimes écarts entre les trois catégories précédemment citées. On fait bien dire aux chiffres ce que l'on veut!

Eh oui, monsieur Meilleur, il est fort possible que les employées-és du secteur bureau manquent de motivation à leur travail. Peut-être faudrait-il en chercher la cause. Ne sont-elles-ils pas les derniers rouages de cette noble institution, ne sont-elles-ils pas celles-ceux à qui l'on confie les tâches les plus répétitives et aliénantes, sous la supervision de supérieurs qui souvent n'y comprennent rien mais défendent aveuglément vos intérêts?

Ceci, sans parler de la surcharge de travail occasionnée par le manque de personnel. De plus, qui sont ces employées-és de bureau? Majoritairement des femmes. Ne disiez-vous pas vous-même, dans un article précédent paru le 26 janvier 1981, qu'il y avait une moyenne de 20 naissances par année pour les 5 dernières années? Et bien, monsieur Meilleur, si vous étiez logique, vous comprendriez sans doute que ces femmes, mères de famille, sont souvent chefs de famille monoparentale, au même titre que les hommes travaillant dans le secteur métiers et services. Car si nous avons bien compris, vous parlez exclusivement d'hommes lorsque vous faites allusion aux soutiens de famille appartenant à cette dernière catégorie. Pour joindre les deux bouts, avec le salaire de la majorité des employées-és de soutien de l'UQAM, lorsque surtout on a une famille, il faut être deux à travailler, et nous nous demandons même si alors on approche le salaire d'un agent de personnel comme vous. Permettez-nous d'en douter.

Nous croyons en effet que dans la conjoncture économique actuelle, pour commenter avec autant de mépris la situation des employées-és et prétendre qu'il nous est «pratiquement égal» de se faire couper du salaire, et bien monsieur Meilleur, il vous faut être à l'abri de tout problème financier. Nous ne connaissons perne, et nous vous défions de nous en présenter une seule, qui se tape un 9h00 à 5h00 abrutissant, tout simplement pour le «fun». Un salaire d'appoint, mais ce serait plutôt la femme d'un cadre grassement rémunéré qui pourrait se payer ce luxe. Et si c'est un salaire d'appoint que nous venons chercher à l'UQAM, pourquoi dans votre même logique, n'allez-vous pas jusqu'à dire que les femmes volent les «jobs» aux hommes?

(...) et les malaises spécifiques aux femmes. Ah! Nous vous voyons déjà rire. Nous ne croyons pas que cela diminue en rien la femme, c'est une situation inhérente à ce sexe, mais peut-être faudrait-il en tenir compte.

Comment se fait-il qu'il y ait plus d'absences dans les gros services, vous interrogez-vous? Et vous osez citer la bibliothèque. Faut-il vous rappeler le climat qui règne dans un de ces services grâce au harcèlement, à l'injustice, au manque de respect minimal qu'exercent certains supérieurs? Eh oui, il arrive que dans des conditions de travail si indécentes, certaines-ains travailleuses-eurs fassent des dépressions nerveuses, prennent des journées de maladie pour ne pas en arriver à la dépression, ou quittent simplement leur emploi, à bout de nerfs. Faut-il également vous rappeler que dans un certain service de la bibliothèque, 15 employées-és ont quitté leur emploi, dont certaines-ains sans assurance d'en trouver un autre?

(...) et vous nous parlez également des accidents de travail: ils ont doublé en deux ans. Nous serions tentés d'interpréter qu'il y a négligence de la part de l'employeur. Nous savons tous qu'il y a d'énormes problèmes de santé-sécurité à l'UQAM. Il vous faudrait investir pour rendre les lieux conformes aux normes élémentaires de sécurité. Mais là, vous n'avez plus d'argent. Vous refusez de nous donner des conditions décentes de travail et vous osez citer ces chiffres avec désinvolture, comme si nous abusions en prenant 179 jours de congés pour accident de travail alors que vous en êtes responsable. Eh bien là, chapeau! Vous avez une drôle de façon d'interpréter.

Nous invitons toutes-tous celles-ceux qui pourraient avoir une interprétation plus juste du vécu des employées-és de soutien à l'UQAM, à vous les communiquer au Service du personnel, local C-5930.

Syndicalement vôtre,

Le Comité d'information du SEUQAM

Ghislain Auger,
Roland Côté
Françoise Fréchette
Marthe Lacroix
Ginette Lamarche.

c.c.: M. Emilien Gohier, Directeur du Service du Personnel; M. Claude Pichette, Recteur de l'UQAM.

Les propos de M. A. Meilleur

Le 16 février dernier paraissait dans le journal l'**uqam** un article intitulé: «Chez les employés de soutien: Et la santé, alors.» M. André Meilleur, du service du personnel, nous y révélait les grandes lignes statistiques sur les absences des employés de soutien de l'UQAM. Rien de mal à cela si ce n'étaient les commentaires qui accompagnent les chiffres, commentaires auxquels il nous faut répondre.

«Diviser pour mieux régner» dit le proverbe. S'en inspirant, M. Meilleur, pour le compte de l'employeur, voit à établir des comparaisons entre les diverses catégories d'employés de soutien. L'insinuation est subtile, les professionnels pourraient jouir de privilèges non déclarés. Et — pourquoi pas — les employés des métiers-services sont pour la plupart soutiens de famille alors que les employés de bureau viennent souvent chercher un deuxième salaire. «Dites-le carrément, M. Meilleur: la plupart des employés des métiers-services sont des hommes et la plupart des employés de bureau sont des femmes». Sur la base de leur appartenance à un sexe ou l'autre, M. Meilleur classe les individus en soutien de famille ou en 2e salariée. Que M. Meilleur jouisse d'une telle étroitesse d'esprit, c'est son privilège; qu'il nous en éclabousse, c'est inacceptable. Dites-moi, M. Meilleur, selon votre classement, nos deux vice-rectrices, Mmes McNicoll et Adenot seraient des 2e salariées dans leurs ménages? Sont-elles plus souvent absentes que MM Leclerc, Corbo, Brunet, pour autant?

Par la suite, M. Meilleur touche un point important lorsqu'il parle d'un lien entre plan d'évaluaiton, initiative et motivation des employés. Malheureusement il y avait peut-être là un pas trop grand à franchir, pour lui, et le discours s'éteint comme un feu de paille.

Enfin, M. Meilleur nous donne son interprétation du crédit de 10 jours pour cause de maladie, inscrit dans la convention collective. Son interprétation est naïve. Dans un contexte où l'employé perd des jours de salaire lorsqu'il a épuisé ses 10 jours, même s'il le fait sans tricherie; dans un contexte où l'employé ne peut attendre aucune reconnaissance de l'employeur lorsqu'il vient travailler malgré divers «bobos» qui lui permettraient de demeurer à la maison; dans un tel contexte, peut-on s'attendre à ce que l'employé se montre plus généreux que l'employeur? Pourquoi ne pas penser à des systèmes de compensation pour ceux qui n'utilisent pas les jours de maladie? Pourquoi ne pas transformer en journées de vacances supplémentaires un pourcentage des journées de maladie non-utilisées? Ou alors, un autre système? Il appartient à l'employeur de présenter des propositions intéressantes susceptibles justement de motiver les employés.

L'UQAM aurait plus à y gagner qu'avec les statistiques commentées de M. Meilleur.

Jacinthe Lalonde,
employée de l'UQAM,
secteur bureau

Bref

L'Ecole Préparatoire de musique de l'UQAM (1600 rue Berri) annonce la tenue d'une session d'été intensive, du 11 mai au 30 juin, comprenant des cours de solfège, harmonie, littérature musicale, etc. niveau débutants jusqu'à la préparation au collégial et à l'Université. Les inscriptions doivent être faites avant le 1er mai. Pour informations: 282-3939.

Une réponse à M. Alexis Zinger

En réponse à votre critique parue le 23 février 1981 dans ce journal (l'uqam), nous sommes surpris des conclusions non justifiées que vous avez pu tirer ou imaginer. Vous qui êtes professeur en mathématique, devriez être le premier à vous poser des questions concernant l'analyse de deux distributions, en comparant deux phénomènes statistiques complètement indépendants. En conséquence, nous ne croyons aucunement qu'il y ait trop de tolérance dans l'évaluation des étudiants en administration, mais que les résultats obtenus par les étudiants en éducation sont probablement sur-évalués, ou peut-être ces derniers sont-ils remarquablement plus intelligents? Vous devriez vérifier ce phénomène, mais cette fois, faites-le en toute objectivité.

P.S. Votre réflexion est totalement hors contexte et nous faisons fi de votre indignation.

Ricardo Rodriguez
Guy Meloche
Sylvie Groulx
étudiants finissants en administration

L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal, qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

l'uqam

volume VII, numéro 20
2 mars 1981

publié par
section information
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succursale «A»
Montréal, Qué. H3C 3P8

rédaction: Claude Asselin, Claire Gauthier, Pierre Gélinas, Denise Neveu, Hélène Sabourin.
Tél.: 282-6179

photos: **service de l'audiovisuel**
Dépôt légal: premier semestre 1981
Bibliothèque nationale du Québec

Tintin chez les philosophes

Conférence-débat mercredi 4 mars, sur «Le syndrome Tintin». D'un point de vue esthétique et sémiologique. **François Latraverse**, professeur en philo, animera la rencontre qui a lieu dans le cadre de l'atelier de recherche en Esthétique. A la session d'automne, l'atelier a suscité beaucoup d'intérêt, non seulement en philo, mais dans les secteurs d'arts et lettres.

Cet hiver, il est plus spécifiquement question de modèles d'analyse dérivés de la linguistique, de la psychanalyse, de la sémiologie, de la sociologie, et de l'idéologie. Sont invités pour en parler des spécialistes de ces divers champs d'étude. Le 18 mars, **Lise Monette**, psychanalyste et prof. de philo à l'UQAM, a choisi comme titre de sa conférence en psychanalyse et esthétique: «Comment contourner le réductionisme: de la fiction comme paradigme théorique à l'analyse structurale et sémantique». Les deux conférences publiques se tiennent au local A-3175, à 17 heures. Rappelons que l'atelier en Esthétique est sous la responsabilité de Josiane Ayoub, directeur du module de philo.

Métaphilosophie

Le public est également invité aux conférences de métaphilosophie organisées dans le cadre du séminaire de maîtrise «Recherches sur le discours philosophique». Georges Leroux, directeur du département de philo et chargé du séminaire, souligne que cette activité veut mettre en lumière la problématique, encore imprécise, d'une théorie du discours philosophique. «L'un des objectifs est d'établir un parallèle entre le projet d'une métaphilosophie et celui d'une théorie dite «formelle» du discours métaphysique».

Les deux prochains invités:

- **Jean-Paul Brodeur** (18 mars, 17h.). Thème abordé: «Questions de métaphilosophie». M. Brodeur, prof. à l'UdeM, était auparavant de l'UQAM.
- **Robert Hébert** (25 mars, 14h.). Sujet: «Question d'ethno-philosophie». M. Hébert est prof. au Cégep de Maisonneuve.

Les conférences ont lieu au local A-4085.

Epistémologie et Histoire des sciences

Serge Robert, professeur en philo à l'UQAM, poursuit les cycles de conférences en épistémologie, entrepris il y a déjà quelques sessions.

Au programme du mois de mars, un invité de l'UdeM, **François Duchesneau**, abordera le thème: «La reconstruction mécaniste des phénomènes (de Locke à Newton). Le 11 mars, à 20h30, au local J-2950.

[d'après Hergé, «Vol 714 pour Sidney».]

Le 25 mars, (même local, même heure), **François De Gandt**, chercheur au C.N.R.S. de Paris, donnera une conférence sur «Le problème du continu et la naissance du calcul infinitésimal».

H.S.

Etes-vous en équilibre bouffe-bougeotte?

Les questions d'énergie sont d'actualité... même en diététique. Sous le thème «Saine alimentation = force en action», la Semaine Nationale de la Nutrition (du 2 au 8 mars) sensibilisera la population canadienne à la nécessité d'un juste équilibre entre consommation alimentaire et dépense énergétique. Conscient de ses responsabilités auprès des étudiants de l'UQAM, le CLSC centre-ville profitera de cet événement pour en faire autant ici-même.

«On ne peut plus passer à côté de cette réalité, commente Mme Hélène Cantin, diététiste au CLSC: même chez ceux qui ont une alimentation variée et saine, on note des problèmes de surpoids lorsque l'activité physique est trop faible. Pour obtenir un équilibre énergétique, le changement de comportement ou d'habitudes alimentaires ne suffit pas, il faut aussi se préoccuper de la bougeotte. Les étudiants qui viennent en consultation ici sont critiques vis-à-vis eux-mêmes, ont le souci de s'en sortir; c'est bien d'l'ouvrage mais ils y arrivent!»

Lundi, mardi et mercredi de cette semaine, sur la grande place du pavillon Jasmin, de 10h à 18h, six kiosques offriront des informations écrites ou verbales sur les thèmes suivants: le Guide alimentaire canadien; le végétarisme, l'équilibre bouffe-bougeotte, les activités de Kino-Québec, le sportif en randonnée, l'alimentation du sportif en compétition, etc.

Respectant les suggestions émises par l'Association canadienne des diététistes et les associations provinciales qui ont mis sur pied cette semaine de la nutrition, Mme Cantin a planifié trois activités spéciales, de 12h à 14h. Le lundi 2 mars, journée des fruits et légumes: dégustation de fruits et légumes, présentation de courts métrages sur le sujet, tirage au sort d'un panier de fruits, le tout réalisé par Provigo; le mardi 3 mars, au tour des produits laitiers: distribution gratuite de yogourt et fromage, gracieuseté de Yoplait; le dernier midi: boulangerie à ciel ouvert avec des invités de Robin Hood, pour marquer la journée consacrée aux produits céréaliers.

Notons enfin une parution spéciale du «Pétant de santé» traitant entièrement de nutrition. La publication est disponible sur les présentoirs.

D.N.

Colloque MBA...

(suite de la page 1)

Prosper Bernard, directeur du programme MBA, en donnera un aperçu. Le recteur, M. Claude Pichette, clôturera le colloque.

«Pour le panel de la matinée, souligne Mme Tremblay, nous avons voulu inviter des gens qui sont très contestés dans le milieu, qui ont passé à travers une forte concurrence et bien d'autres difficultés et ont réussi à établir une saine gestion. Du moins, c'est ce que nous verrons...»

Les quatre panelistes sont: M. Camille A. Dagenais, président du conseil et chef du groupe S.N.C.; M. Roger Néron, président de Culinar Inc.; M. Daniel Perlstein, président-directeur général de la Société nationale de l'amiante; M. Oscar Stangeland, vice-président directeur, Pâtes et papiers, Consolidated Bathurst Ltée. Ils aborderont tour à tour les questions de planification des ressources internes, d'innovation et de transfert technologique, des conditions nécessaires à une stratégie de croissance et de profitabilité, de développement et d'expansion vers les marchés internationaux.

Outre Marielle Tremblay, les étudiants Gilles Lépine, Michel Lord, Claude l'Espérance, Serge Dépatie et Pierre St-Arnaud ont pris en charge la conception et la réalisation du colloque.

D.N.

Journée internationale...

(suite de la page 1)

- **le mercredi 4 mars**: vidéo intitulé «Le Chaperon rouge», traitant du problème du viol et de la violence faite aux femmes (J-2970); de 15h00 à 17h00, présentation d'une série de film et de vidéos, dont «The fifteen joys of marriage», «Vous repasserez», «La différence», «Partie pour la famille» (salle à confirmer); de 10h00 à 18h00, sur la grande place du Jasmin, divers groupes et maisons d'édition présenteront leur littérature féministe; des étudiantes de l'UQAM exposeront leurs dessins, photographies, sérigraphies; Dominique Morel, étudiante en arts plastiques, y fera de la sculpture; toute la collectivité UQAM sera invitée à participer à des ateliers de créativité (glaise, dessins et graffitis);
- **le jeudi 5 mars**: les kiosques, ateliers, expositions et sculpture se poursuivront sur la grande place; à midi, vidéo intitulé «Va te faire soigner, t'es malade» animé par Hélène Richard, professeur en psychologie; sur l'heure du lunch également, conférence sur les «femmes scientifiques» donnée par Karen Al Aidroos, professeur en sciences biologiques (pavillon des sciences); à partir de 16h00, autres films et vidéos: «Ce que femme veut», «Les femmes dans la grève de l'amiante»...; à 19h00, débat-conférence sur les femmes au Salvador; puis, en soirée, au café des arts (6e étage du Jasmin), musique de chambre et lecture de textes par des femmes de l'UQAM (possiblement non-mixte, à confirmer);
- **le vendredi 6 mars**: «partie» non-mixte à la brasserie du pavillon Hubert-Aquin, à compter de 18h00;

Pour la deuxième année consécutive, les hommes sont exclus de la fête. Pourquoi, non-mixte? «Pour fêter la Journée internationale des femmes et célébrer leurs luttes, explique Monique Lecours. Les militantes féministes de l'UQAM travaillent à l'année longue avec les hommes sur toutes sortes de comités, dans toutes sortes de groupes et d'associations; une fois l'an, il est important qu'elles se retrouvent entre-elles, en dehors de ces cadres habituels. Une fois l'an, ce n'est pas de trop.»

C.G.

Association coopérative de la collectivité UQAM

La campagne d'adhésion bat son plein

Dans la meilleure tradition étudiante, un gros «party» a souligné vendredi dernier le lancement de la campagne d'adhésion au projet de l'Association coopérative de la collectivité de l'UQAM. L'objectif de la campagne: recruter 5000 membres au sein même de l'institution. Que vous soyez employé, étudiant ou professeur, il vous en coûtera 5$ pour acheter, au cours du prochain mois (du 27 février au 27 mars), une part sociale de cette coopérative en gestation, ce qui vous donnera droit de vote aux assemblées générales. L'argent sera déposé en fiducie à la caisse populaire de l'UQAM et vous sera remboursé au plus tard le 30 août prochain si la coopérative, à cette date, n'a pas encore reçu ses lettres patentes. Un kiosque d'information se trouve sur la grande place du Jasmin, tenu par des membres du conseil d'administration provisoire qui répondent aux questions et vendent des parts sociales.

Fort de l'appui des principales instances syndicales et étudiantes de l'Université (AGEUQAM, SEUQAM, SCCUQ, SPUQ, assemblées modulaires...), satisfait à ce jour de la collaboration manifestée par les services aux étudiants, Luc Rodrigue, président provisoire du C.A., se dit confiant: les négociations avec la direction de l'UQAM pour l'obtention d'un local devraient aboutir sous peu de même que celles, plus ardues, portant sur la reconnaissance officielle de leur Association. Cette reconnaissance est d'une importance vitale pour le

M. Luc Rodrigue

mouvement, explique M. Rodrigue, mais elle pose un drôle de problème: «L'UQAM attend que nous ayons reçu notre charte pour nous reconnaître alors que la Loi sur les associations coopératives exige, comme condition préalable à l'incorporation, cette reconnaissance institutionnelle. C'est l'éternelle question de la poule et de l'oeuf: lequel précède l'autre?» Dilemme bureaucratique qui devrait se résoudre par des rencontres et des échanges téléphoniques entre les parties intéressées, du moins l'espère-t-il.

La déclaration d'association a donc été expédiée en bonne et due forme au ministère concerné, mais sans cette attestation de reconnaissance institutionnelle, la future coopérative ayant par ailleurs souscrit à toutes les autres exigences de la Loi; parrainage d'une coopérative déjà existante (celle de l'Ecole polytechnique de l'U. de M.), ouverture du projet à l'ensemble de la collectivité UQAM plutôt qu'aux seuls étudiants, etc.

Si tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, la Coopérative commencera ses opérations dès septembre prochain, d'abord par la vente des livres obligatoires dans les divers programmes, comblant ainsi une lacune importante puisque les étudiants doivent présentement courir acheter ces volumes aux quatre coins de la ville. Une fois franchie cette première étape, l'Association envisage de procéder par semaines thématiques; par exemple, la première semaine de décembre pourrait être consacrée aux sports, avec la mise en vente d'équipements sportifs d'hiver pour tous les goûts.

Et, à plus long terme, pourquoi pas un café étudiant? «Ce sera aux membres de la coop de décider ce qu'ils souhaitent en faire, de définir les services qu'ils en attendent», tient à préciser Luc Rodrigue. Au cours des semaines qui viennent, la vingtaine d'étudiants de divers modules qui ont travaillé d'arrache-pied depuis quatorze mois sur ce projet iront chercher du renfort: auprès des groupes qui les ont appuyés, dans les assemblées modulaires, les conseils de module, les départements, etc. Avis aux intéressés.

C.G.

Les «socio-économiques» à l'UQAM (3)

Au conseil d'administration: un autre son de cloche

par Hélène Sabourin

Un long processus de consultation, qui dure des mois, précède obligatoirement la nomination des représentants socio-économiques au Conseil d'administration de l'UQAM. Pourtant, dès la fondation de l'Université, en 1969, un seul des candidats ainsi proposé au ministre de l'Education de l'époque, M. Jean-Guy Cardinal, s'est retrouvé au Conseil d'administration. Il s'agit de M. Hervé Belzile, c.a., président de la compagnie d'assurance l'Alliance. Les deux autres membres du CA étaient les choix du ministre: M. Maurice Chartrand, directeur de la revue «Commerce», et M. Marcel Laurin, notaire, maire de Ville Saint-Laurent. Par contre, les noms de Mlle Madeleine Joubert, de l'Institut canadien de l'éducation des adultes, et de M. Fernand Daoust, vice-président de la Fédération des travailleurs du Québec, proposés par l'Assemblée des gouverneurs de l'UQ et le recteur de l'UQAM, M. Léo Dorais, n'avaient pas été agréés par le ministre. Se pose donc la question de la représentativité des «socio-économiques» au Conseil d'administration. Et de leur rôle véritable.

A ce sujet, nous aurions pu recueillir les vues des «socio-économiques» eux-mêmes, ou encore de l'un ou l'autre des nombreux membres qui ont siégé au CA depuis 12 ans (vice-recteurs, professeurs, représentants des cégeps). Comme il s'agit ici du rôle des socio-économiques au **Conseil d'administration**, il nous a paru intéressant d'interviewer les trois recteurs qui se sont succédés à l'UQAM: d'une part, ils sont les seuls qui siègent d'office au CA, où leur rôle est prépondérant; d'autre part, ils représentent collectivement pour ainsi dire, une continuité d'expérience unique.

* * *

l'uqam: Croyez-vous que, dans l'ensemble, les citoyens sont équitablement représentés au sein du Conseil d'administration par les membres socio-économiques?

Léo A. Dorais: Il ne faut pas oublier que la loi laisse l'entière responsabilité au ministre de l'Education quant au choix des membres socio-économiques au Conseil d'administration. Ni l'Assemblée des gouverneurs de l'UQ, ni la constituante (UQAM), ne font autre chose qu'une recommandation. A partir de là, le ministre a des impératifs et je les respecte. Moi, j'avais les miens et je les ai fait valoir. Il me semblait important que le monde des affaires soit représenté mais tout aussi important que le milieu syndical le soit et le peuple en général. De ce point de vue-là, notre choix était équilibré. Belzile, c'était le gestionnaire professionnel du milieu des affaires, de la finance; Daoust représentait les travailleurs syndiqués; Mlle Joubert les citoyens. Je défendais cet équilibre puisque nous voulions faire une Université pour le vrai monde, avec des vrais problèmes. Il y a d'éminents citoyens qui siègent au Conseil d'administration des universités de Montréal, Laval, et autres, mais ces éminents citoyens sont surtout là pour amener de l'argent, pour maintenir les liens avec le Politique. A l'Université du Québec, nous voulions que les représentants de l'extérieur aient une fonction différente.

Maurice Brossard: Il faut souligner que plusieurs organismes ou associations ne répondent pas à la consultation pour la nomination des «socio-économiques». Il arrive aussi que des gens déclinent l'invitation pour des raisons diverses: faute de temps, conflit d'intérêt éventuel, etc. Les représentants socio-économiques ne sont pas rémunérés; il n'y a pas de jetons de présence au CA de l'UQAM. D'autre part, les séances se prolongent souvent tard dans la nuit. Et il y en a une par mois. Je dois dire que les membres socio-économiques avec qui j'ai travaillé étaient des gens

M. Léo A. Dorais, recteur de 1969 à 1974.

pas mal fantastiques, très dévoués. Peut-être que nous avions été bien servis par les choix faits en dernière analyse par le Pouvoir politique.

Claude Pichette: A toutes les époques, le Conseil d'administration a senti le besoin d'aller chercher des représentants de l'extérieur qui pourraient apporter un point de vue différent de celui de la direction et des professeurs. A l'intérieur de l'UQAM, d'une certaine façon, nous partageons la même philosophie, les mêmes orientations. Nous sommes sensibilisés à la dimension service à la collectivité. En général, les professeurs expriment le point de vue d'employés salariés syndiqués, et la direction le point de vue d'un organisme para-public. Les représentants socio-économiques ont une vision autre, celles de gestionnaires d'entreprises privées et publiques, celles des corporations professionnelles; ce qui permet au CA d'être plus à l'image de la société dans laquelle on vit.

* * *

l'uqam: Comment mesurer l'apport des représentants socio-économiques au sein du Conseil d'administration de l'UQAM et dans la vie de l'Université? Au fait, quel rôle attend-on qu'ils jouent? La loi, là-dessus, ne dit mot...

Léo A. Dorais: Les «socio-économiques» ont été, dès le début, un support extraordinaire. Ça été une espèce de point d'appui que de voir des gens qui n'avaient rien à gagner, rien à perdre, dans cette institution-là et qui disaient: essayons encore, ce que nous sommes en train de faire — bâtir l'Université — est beaucoup plus important que l'épiphénomène que nous vivons. A cet égard, les représentants socio-économiques nous ont aidés à prendre confiance en l'Institution et en nous. Au plan même de la gestion, voilà des gens qui ont été précieux. Ils avaient l'habitude de voir passer des budgets de plusieurs millions. Dans nos discussions avec le Siège social et le ministère de l'Education, ils se sont sentis de grandes responsabilités. Un exemple: lorsque nous avons décidé d'exproprier le quadrilatère Berri-Demontigny-Saint-Denis-Sainte-Catherine les «socio-économiques» ont été sans cesse préoccupés de deux choses: ne pas dilapider les fonds publics et ne pas exploiter les gens qui vivaient là.

Les représentants socio-économiques avec lesquels j'ai travaillé pendant cinq ans n'ont pas cessé de poser des questions. Des questions naïves parfois. Mais qui provoquent la réflexion chez ceux qui vivent collés au quotidien universitaire. Vous aviez là des gens qui situaient les choses en perspective. Ils ont été aucunement des empêcheurs d'aller de l'avant ni des boulets. Je le dis d'autant plus sincèrement qu'un seul d'entre eux m'était connu.

Maurice Brossard: On dit que les «socio-économiques» sont préoccupés par les questions financières, mais c'est normal. Ils sont eux-mêmes gestionnaires d'entreprises, donc très éveillés à cet aspect. Cependant, on a tort de croire qu'ils se limitent à cette dimension-là, qui n'est pas négligeable par ailleurs.

Les membres socio-économiques peuvent être influencés, comme chacun d'entre nous, par leur formation, leur vision des choses... ils sont peut-être un peu plus conservateurs. Mais, les gens que j'ai connus avaient une grande ouverture d'esprit; ils étaient suffisamment dégagés pour juger le plus objectivement possible des questions de tous ordres qui étaient posées. Très souvent, ils nous ont éveillés à des aspect d'un problème qui nous avaient échappés. A ce point de vue, ils sont précieux.

Claude Pichette: Avec le temps, à l'Université, on finit par prendre certaines choses pour acquises; on s'habitue à vivre d'une certaine manière; à composer avec les problèmes. Les membres socio-économiques nous obligent à nous interroger, à repenser les situations sous des angles différents. Je dirais que les «Socio-économiques» ne sont pas des gens qui cherchent à modifier les orientations fondamentales de l'Université, mais ils nous questionnent, ils nous «challengent» sur des problèmes de budget, de traitements, de programmes... Excusez l'expression, mais ils nous brassent le camarade.

Ceci dit, ils vont rarement se buter. Par exemple, après un dur débat, ils nous ont appuyés dans la présentation de budgets déficitaires. Et cela ne leur était pas facile.

* * *

l'uqam: Est-il exact que les membres socio-économiques du Conseil d'administration votent d'emblée avec la direction, qu'ils se rangent rarement du côté des professeurs?

Claude Pichette: Il y a peu de votes divisés au CA. Ce qui se passe, c'est que chacun défend son point, on discute ferme, et on finit généralement par en arriver à un concensus. C'est vrai que les «socio-économiques» appuient souvent les argumentations de la direction, mais j'ai aussi vu fréquemment le contraire. D'habitude, les «socio-économiques» vont se rallier, quelque soit l'orientation, à la position majoritaire.

M. Maurice Brossard, recteur de 1974 à 1977.

Maurice Brossard: Je ne peux pas dire qu'il y avait de «ligne de parti», ou unanimité de pensée au départ. Les membres socio-économiques ne se rangeaient pas toujours du côté de la direction quoique cela soit arrivé à plusieurs reprises. Tout dépendait de la question... Si on était en période de conflit... Au CA, l'approche se voulait collective. On tentait d'obtenir le concensus.

Léo A. Dorais: Quand j'ai quitté l'UQAM, le président de l'UQ, Després, venait de mettre tous ses règlements internes par écrit. Cela a créé beaucoup de tension au sein du CA, y compris chez les «socio-économiques». Il y a eu des tiraillements. En dehors de ça, au Conseil, nous avions des bonnes et chaudes discussions mais nous évitions les votes divisés. Je me fâchais souvent, mais j'écoutais les avis des uns et des autres. Vous savez, au début de l'UQAM, nous étions attaqués de toutes parts, il ne fallait pas que nous éclations de l'intérieur. Pour ce qui est de savoir si les «socio-économiques» votaient avec la direction, je dirais — sans avoir fait d'analyse — que OUI dans les deux tiers du temps. Mais tout de même pas à 100 p.c. du temps.

l'uqam: Ne serait-il pas préférable que l'UQAM nomme elle-même les représentants socio-économiques au Conseil d'administration?

Léo A. Dorais: Je ne réclamerais pas que le Conseil d'administration lui-même, ou le recteur, nomment les «socio-économiques» au CA. Il y a danger que l'on s'auto-perpétue. Vous savez, le Conseil ne doit pas devenir un «Club des Anciens». D'autre part, si vous n'avez pas un minimum de support de la part des pouvoirs publics, vous vous retrouvez où? Par conséquent, c'est bon que le ministre accepte...

Maurice Brossard: Le principal inconvénient du système actuel, c'est que les représentants, par ailleurs très compétents, nommés par le pouvoir politique, n'élargissent pas toujours le spectre des idées. Mais tout compte fait, c'est mieux que d'autres personnes interviennent dans le mécanisme de nomination. Autrement, on fonctionnerait en vase clos.

M. Claude Pichette, recteur depuis 1977.

Claude Pichette: C'est normal que le gouvernement veuille avoir, un peu partout où il se prend des décisions importantes, les «bonnes personnes». Mais les récentes nominations des «socio-économiques» ont tenu compte des consultations faites par l'Université. Ceci dit, le processus prévu par la loi évite qu'on se retrouve entre copains-copains.

* * *

Neuf représentants socio-économiques seulement ont siégé au Conseil d'administration depuis 1969:

- M. Hervé BELZILE, président de la compagnie d'assurance l'Alliance. De 1969 à 1971. A démissionné peu avant la fin de son mandat.
- M. Marcel LAURIN, notaire, maire de Ville Saint-Laurent. De 1969 à 1973. Un mandat.
- M. Maurice CHARTRAND, c.a., directeur de la revue «Commerce». A siégé en 1969 et 1970. A démissionné peu avant la fin de son mandat.
- M. Pierre JEANNIOT, vice-président, chef des affaires aériennes, Air Canada. Siège depuis 1971. Deux mandats de trois ans complétés. Est toujours présent au CA en vertu de l'article 36 de la loi (un membre continue de faire partie du CA jusqu'à la nomination de son successeur).

Le processus de remplacement de M. Pierre Jeanniot est engagé. La direction de l'UQAM met actuellement à jour la liste des associations et des organismes en vue d'une consultation.

- M. Edmond-D. PINSONNAULT, chef du contentieux au Canadien National. De 1971 à 1975. Un mandat.
- M. Georges E. MARCHAND, c.a., associé de la firme Price Waterhouse. De 1975 à 1977. A démissionné peu avant la fin de son mandat.
- M. Roger MARTIN, vice-président, Sidbec et Domtar. De 1975 à 1977. A démissionné peu avant la fin de son mandat.
- M. Charles A. POISSANT, c.a., associé senior de la Firme Thorne Riddell. Siège depuis 1977. Un mandat terminé. Vient d'être nommé pour un second mandat de trois ans.
- M. Philippe MALO, directeur des services auxiliaires de la Cité de la Santé, à Laval. Siège depuis 1978. Sous le point de terminer son mandat. L'Université le recommande pour un second mandat de trois ans.

(A SUIVRE)